

Lever les tabous sur le suicide

Posté le **11 décembre 2012**

Les chiffres sont éloquentes et le suicide est bien présent en milieu rural. Un plan de prévention, confié à la MSA, par le ministère de l'Agriculture, doit être développé sur les territoires ruraux. Quatre réunions débat ont été organisées par la MSA de la Gironde. Reportage.



Quatre réunions-débats portées par la profession agricole pour évoquer librement un sujet jusque là tabou, le suicide. © Bernard Gazé

Les vagues de suicides à France Télécom ou chez Renault ont été dans les années 2000 largement commentées par la presse nationale. En milieu rural, où l'on se suicide aujourd'hui beaucoup plus qu'à la ville, le sujet, tabou malgré les chiffres (150 morts en moyenne par an chez les hommes et 20 chez les femmes dans la population des actifs agricoles de 25 à 54 ans), fait rarement la une de l'actualité.

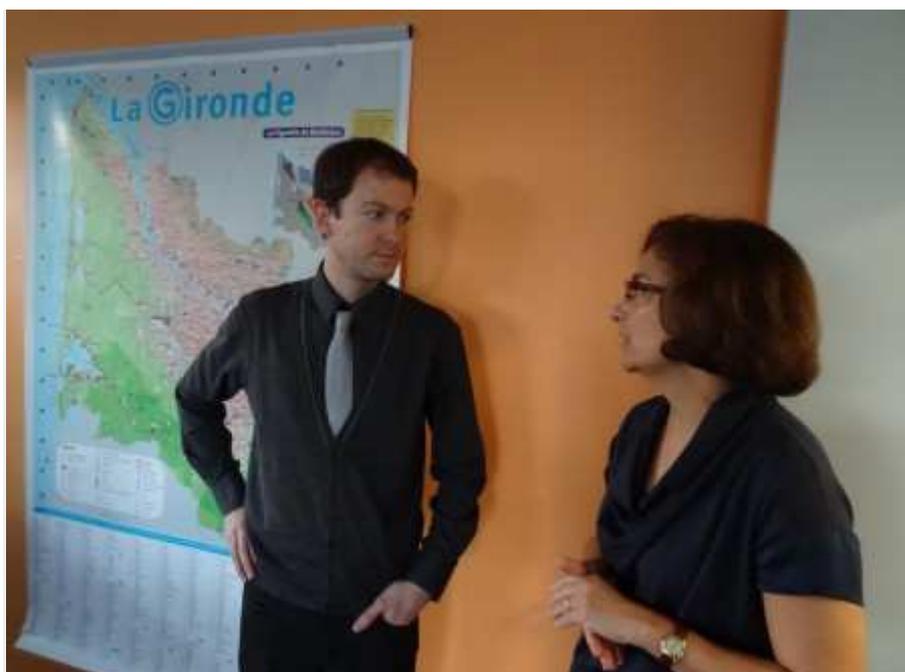
Et pourtant, les suicides dans nos campagnes sont « portés par plusieurs générations » et il n'est pas rare d'en parler encore dans les familles 50 ans après, en s'interrogeant sur ce qu'on aurait pu faire pour éviter le désastre.



Deux formations, pour travailler sur des cas concrets, ont été suivies par les membres de la cellule pluridisciplinaire de "Prévention du suicide". © MSA de la Gironde

Une première réponse a été apportée par le ministère de l'Agriculture, le 31 mars 2011, au salon des productions animales, le Space, à Rennes, à travers un plan de prévention du risque dans le monde agricole, confié à la MSA et comportant trois volets : mieux connaître la réalité des situations, mettre en

place des dispositifs d'écoute et créer des cellules de prévention dans chaque caisse. C'est dans ce cadre que la MSA de la Gironde a mis en place une cellule pluridisciplinaire de prévention et d'accompagnement (voir encadré) et a organisé quatre réunions débats sur quatre territoires (Sauveterre de Guyenne, Saint Savin, Saint Estèphe en Médoc et Libourne), entre fin octobre et la mi-décembre, pour « Mieux comprendre pour mieux agir ». Car si les causes peuvent être plurielles, individuelles ou sociétales, « *la crise économique que nous traversons aujourd'hui exacerbe la situation* », invoque pertinemment Daniel Saint Marc, responsable de l'échelon local et administrateur de la caisse, en ouverture de la soirée de Sauveterre (la première organisée des quatre, dans l'Est du département: l'entre deux mers), « *rendant plus aiguë encore la position de personnes déjà en rupture familiale ou isolées.* » Se faisant l'avocat du diable, Daniel Saint Marc reprend ce que nombre d'agriculteurs pensent tout bas : « *Si l'on en est là, c'est aussi à cause de la MSA, qui dans des situations déjà critiques, s'évertue à appeler des cotisations* », rappelant au passage les prestations multiples versées, en contrepartie, par le régime agricole, son rôle de prévention face aux cas de détresse et les nombreuses aides accordées (plans d'étalement ou prises en charge).



Le docteur Olivier Doumy, expert psychiatre, et Claude Chaussée, directeur adjoint de la MSA de la Gironde, en charge de la santé. © Bernard Gazé

Pour le docteur Olivier Doumy, expert psychiatre auprès du centre hospitalier Charles Perrens à Bordeaux, et référent médical de la soirée, « *le suicide, ou « meurtre de soi », n'a rien d'un acte de liberté – qui nécessite de pouvoir choisir entre plusieurs issues.* » Là, on vise à se tuer alors que le but de la vie tend à se perpétuer, il y a comme un sentiment de défaite : on a perdu un combat et on est rejeté parce qu'on est nul, coincé, piégé, sans fuite possible (démissionner, quitter sa femme, changer de métier...). L'agriculteur est, par définition, ancré à sa région et à son exploitation dont il a le plus souvent hérité. Avec lui, ce sont des générations antérieures qu'il « met en l'air », tout un symbole familial. Alors, difficile de ne pas culpabiliser.

L'entourage – la famille, les amis...- représente une bonne partie du traitement, « *pour ne pas se replier autour de sa souffrance* », martèle le docteur Doumy. À lui, d'évaluer le risque dépressif, sans jamais banaliser le moyen de suicide évoqué, comme si quelques petits comprimés n'étaient qu'un appel au secours. Ce qui compte, c'est l'idée qui derrière la tête, avance masquée ! D'autres signes indirects peuvent alerter : comme l'organisation de tournées d'adieu, des mises au point testamentaires...



Rien n'aurait été possible sans l'appui des réseaux de terrain, et notamment les groupements féminins de développement agricole. © MSA de la Gironde

À difficultés égales, tout le monde ne réagira pas à l'identique, mais selon son propre seuil de vulnérabilité : des antécédents personnels ou familiaux, des problèmes de maltraitance durant l'enfance, un caractère impulsif, colérique, pessimiste, l'abus d'alcool ou de tabac, le manque de soutien social, sont autant de facteurs de risques pouvant conduire au suicide. L'idée, c'est d'intervenir avant l'événement déclenchant, la fameuse goutte d'eau censée faire déborder le vase : une alcoolisation abusive, un divorce, une dispute, la facture de trop.

Contrairement aux idées reçues, la verbalisation d'idées suicidaires est fréquente et la plupart des gens qui sont passés à l'acte en avaient parlé avant.

D'où l'intérêt de détecter les troubles au plus tôt, quand la personne commence à se replier, sans trop attendre que la demande émerge, afin de n'avoir jamais à se dire : « *j'aurais pu faire quelque chose, mais je ne savais pas trop quoi* ».

Source : Le Bi MSA du 11 décembre 2012 <http://www.lebimsa.fr/lever-les-tabous-sur-le-suicide/>